

**Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire**

Association Metz Vins

Siège Social : 38 en Fournirue, 57000 Metz

Le 23/06/2016, au Centre Socio-culturel Arc-en-Ciel, 71 rue Mazelle, 57000 Metz

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du : 23/06/16**

Le 23/06/2016 à Metz, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire au centre socioculturel Arc-en-ciel situé au 71 rue Mazelle, 57000 Metz sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 09/06/2016. L'assemblée est présidée par Mr Paul Salero, assisté de Mr Jean Louis Gruyer, en sa qualité de secrétaire de l'association et Jean Michel Ludwig, en sa qualité de trésorier.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 7 membres de l'association sur 21 sont présents (dont 5 membres du bureau sur 7). En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Point sur la création de l'association (démarches...)
2. Point financier
3. Organisation des futures soirées
4. Organisation d'évènements
5. Prestations avec la MCL
6. Divers

**Allocution de bienvenue :**

Mr Paul Salero, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

**Rapport moral du Président**

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Les statuts de l'association ont été validés par le tribunal d'instance de Metz le 25/04/2016 après un dépôt du dossier d'inscription le 15/04/2016. L'association dispose d'un numéro SIREN (820 372 084) et SIRET (820 372 084 00013). L'association dispose d'un local disponible tous les jeudis soirs entre 19h et 23h dans le centre socioculturel Arc-en-ciel suite à l'adhésion de l'association au centre en tant que personne morale. Cette adhésion permet une gestion de l'association en toute liberté de ses évènements payants et gratuits. L'association dispose également d'un compte bancaire à la CCM de Metz Cœur de Ville (9 place Saint Jacques, 57000 Metz) et d'un contrat d'assurance à la Matmut de Metz couvrant la responsabilité de l'association. L'association dispose d'une carte METRO EQUIPEMENT permettant de réaliser des achats d'équipements tels que des verres (carte nourriture en cours de création). L'association possède un site internet et une page facebook pour plus de visibilité. Ces supports devront être améliorés dans un futur proche (nom de domaine, nouveau site internet). Après

la création de cartes de membres pour les futurs adhérents, l'association pourra également produire des affiches et des cartes de visite pour faciliter la communication avec nos futurs partenaires.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

Prennent successivement la parole les différentes personnes présentes :

Mme Marie Grob pour proposer son aide pour le développement des moyens de communication de l'association (site, affiches et cartes de visite).

Mme Joelle Barbier qui voudrait des éclaircissements sur la création de la carte METRO : l'activité répertoriée de l'association ne permet pas encore d'avoir accès à la partie nourriture. Le changement de l'activité est toujours en cours.

L'ensemble des personnes présentes a été très enthousiaste par ce début d'activité très prometteur.

### **Vote du rapport moral**

Après discussion et constant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mr Paul Salero met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

### **Rapports et compte-rendu financier**

Mr Jean Michel Ludwig, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 22/06/2016. Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 137.95 euros. Le détail des comptes est disponible sur simple demande auprès du président de l'association, Mr Paul Salero.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

L'ensemble des personnes présentes a été très enthousiaste par ce début d'activité positif avec la totalité des investissements de début d'activité réalisés : verres, crachoirs, assiettes, inscription dans un journal local etc... La réalisation de bénéfices doit permettre de payer les charges fixes de l'association (assurance, frais bancaires) ainsi que de faire des projets d'investissements (accessoires de dégustation etc...). De nouveaux projets seront présentés au cours des futures assemblées générales ordinaires quand l'association aura un peu plus de visibilité sur ses possibilités d'investissement.

### **Organisation des soirées et des évènements à venir**

Mr Paul Salero propose l'agenda des prochaines soirées. Il a proposé des dégustations sur des thématiques régionales Alsace, Bordeaux, Vallée du Rhône et Champagne. Plusieurs évènements pourront également être organisés par trimestre : journée en Alsace, visites de caves de Champagne etc... D'autres évènements thématiques comme des soirées dégustation accords « Mets et Vins » sont également en cours de réflexion pour le dernier trimestre 2016.

A partir de septembre 2016 et pour toute l'année 2016-17, l'association Metz Vins animera des soirées dégustations mensuelles à la Maison de la Culture et des Loisirs de Metz (MCL Metz). Une proposition

d'agenda a déjà été faite et acceptée par la MCL sur des dégustations thématiques sur les régions viticoles de France. Ces soirées seront co-animées par Paul Salero et Laurent Pittion de manière bénévoles et seront facturées (à la MCL) 25 euros par participant avec un minimum de 6 participants et un maximum de 10 participants (soit un bénéfice estimé de 10 euros par participants avec un prix de revient de 15 euros par personne).

L'ensemble des personnes présentes a validé cette organisation. Les bénévoles sont invités à contribuer à l'organisation en amont et en aval de chacun de ces soirées.

## Divers

- **Prise de contact par le site Dégust'and'co :**

Il s'agit d'un site de référencement d'évènements gourmands comme des dégustations de vins. Ils proposent de promouvoir nos évènements sur leur site moyennant une commission sur chacun des inscription de l'ordre de 20% pour les non adhérents et de 10% pour les adhérents. L'association n'ayant pas pour but de faire du profit, il a été décidé à l'unanimité de conserver des tarifs bas pour les évènements (bénéfices minimums) et de refuser la proposition de ce site internet. Néanmoins, l'association se garde la possibilité de publier des annonces de prestation sur ce site de manière ouverte.

- **Contact avec les distributeurs de vins italiens :**

Un distributeur de vins italiens de la région de Pompei a pris contact avec Mr Paul Salero pour faire une proposition commerciale. La prise de contact très récente n'a pas encore donné lieu à discussion.

- **Accueil d'un stagiaire motivé :**

Laurent Pittion, étudiant en Sommellerie, a demandé à l'association de réaliser son stage obligatoire au sein de Metz Vins. Ce stage doit lui permettre de valider son diplôme. Il a fourni ses documents de stage au président de l'association, Mr Paul Salero, pour lecture et signature. Cette nouvelle a été accueillie de manière très enthousiaste par l'ensemble des membres présents.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Mr Paul Salero déclare la séance levée

À 21h30.

Fait à Metz,

Le 24/07/2016

Le président

Le secrétaire

